



Grand Prix de Brigode

30 et 31 Août 2025

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE (28/01/2025)

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs. (voir Vade-mecum 2025 de la FFG).

L'épreuve est non-fumeur.

Art 1- Formule de jeu

36 trous Stroke Play Brut – 18 trous par jour. Epreuve ouverte aux amateurs français licenciés à la FFGolf, titulaires du droit de jeu fédéral et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous.

Certificat Médical :

Chaque joueur doit être titulaire du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition, délivré par un médecin de leur choix, valable pour la saison en cours, enregistré auprès de la Fédération ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFG.

Art 2- Séries, marques de départ et nombre de joueurs :

Une série Dames (36 joueuses Minimum) :

Index inférieur à 11,5. Départ des marques bleues

Une série Messieurs :

Index inférieur à 8,5. Départ des marques blanches

Une série Pro (12 pros maximum). Départ des marques blanches (messieurs) et bleu (dames)

La répartition des wild-cards (13 maximum) est du ressort de la ligue.

Champ total de joueurs : 132 joueurs maxi.

Dans le cas où le nombre d'inscrits serait supérieur aux places disponibles, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord :

- les joueurs et joueuses étrangers non licenciés en France classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs, et 1500 premières pour les dames, puis
- les joueurs dans l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, soit le vendredi 15 août 2025, puis
- les joueurs dans l'ordre des index puis
- La date d'arrivée de l'inscription.

Liste d'attente : en cas de scratch après la date de clôture des inscriptions, la liste d'attente sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

Si le champ des joueurs est incomplet, le Club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date. Dans ce cas, cela signifie que le Club peut compléter le champ en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs et/ou des joueurs professionnels sans se préoccuper de la répartition Dames/Messieurs/Pros. Néanmoins, ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement car il ne s'agit pas de Wild cards. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

Art 3- Inscriptions pour le Grand Prix

Les inscriptions sont ouvertes du 1er Juin jusqu' au 15 Août 2025 à 18H00.

La liste des joueurs retenus sera publiée sur le site du golf 10 jours avant le début de l'épreuve.

Le formulaire d'inscription pourra être téléchargé sur le site à compter du 1 Juin 2025 et l'inscription en direct sur le site www.golfbrigode.com (sans règlement préalable du droit d'engagement) sera possible pour les membres de Brigode, de Bondues et du Sart).

Art 4- Droit d'engagement

Joueur extérieur : 90 € ; Joueur de 19 à 24 ans : 65 € ; Joueur de 18 et moins : 50 € ; Membre du Club : Offert.

Green fee de reconnaissance le vendredi 29 Août 2025 gratuit (réservation préalable à l'accueil au 03.20.91.17.86)

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Art 5- Tirage des départs

Les horaires de départ du premier tour se feront en découpant la liste d'entrée en 4 blocs égaux (Bloc 1 étant les meilleurs joueurs, Bloc 4 les moins bons joueurs), et les faisant jouer dans l'ordre suivant : Bloc2 puis Bloc 1 puis Bloc 3 et 4.

Les départs du 2ème tour seront par ordre de classement inverse du 1er tour.

Les départs seront disponibles le jeudi 28 Août 2025 à partir de 14h00.

Art 6- Comité de l'épreuve

Le Comité de l'épreuve est composé d'un représentant de Brigode, d'un représentant de la ligue des Hauts de France et d'un représentant du corps arbitral.

Art 7- Prix

2 Prix Brut par série

Classement PROS : Breakdown pour les trois premiers pros récompensés : 400€, 300€, 200€

Ce breakdown pourra être modifié comme suit si la catégorie pro comporte 6 joueurs ou moins :

300€, 200€, 100€ (En cas d'égalité, partage des gains)

Art 8- Départage

Pour chaque série, en cas d'égalité pour la victoire en brut, à la fin du second tour, les joueurs concernés partiront en Play off « trou par trou » sur les trous 1 et 18.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur les 9, 6, 3 et derniers trous.

Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Art 9- Photographie et Live Facebook : Le joueur inscrit accepte que tout ou une partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation en tant que joueur au Grand Prix de Brigode et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication de par le club receveur (sites internet, réseaux sociaux, live Facebook...)

Art 10- Remise des prix

Dimanche 31 Août 2025, une demi-heure après l'arrivée de la dernière équipe.